



Chauffage collectif de mon logement

Par **ALKAMA**, le 14/12/2009 à 11:42

Bonjour,

Je suis locataire d'un logement au Blanc-Mesnil le bailleur est la société OSICA.

DEPUIS SIX A CHAQUE HIVERS ET AUX MOMENTS DES GRANDS FROIDS LA CHAUDIERE COLLECTIVE TOMBE EN PANNE ET CELA SE REPETE SOUVENT DANS L'ANNEE. AU MOMENT OU J'ECRIS SES LIGNES NOUS SOMMES LE LUNDI 14 DECEMBRE LE CHAUFFAGE EST INEXISTANT DANS MON LOGEMENT DEPUIS TROIS JOURS.

DEHORS IL FAIT 0° DANS L'APPARTEMENT A PEINE 11°;MALGRE CES PANNES A REPETITIONS LE BAILLEUR NE VEUT PAS ENGAGER DE FRAIS DE RENOVATION DE LA CHAUFFERIE, JE PAYE MON LOYER ET MES CHARGES DE CHAUFFAGE REGULIEREMENT.

ET JE TROUVE INADMISSIBLE LE COMPORTEMENT DE CE BAILLEUR QUI DEPEND DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS. JE PREVOIS DE DEPOSER UNE REQUETE AUPRES DU TRIBUNAL DE PROXIMITE ET J'AIMERAIS AVOIR UN AVIS SUR MON ACTION ET CET ETAT DE FAIT

MERCI DE M'AIDER, CDT.

Par **jeetendra**, le 14/12/2009 à 12:36

[fluo]ADIL DU 93[/fluo]

Agence de Saint-Denis
4 chemin des Poulies
93200 Saint Denis
Tél : 01 55 87 21 40

Agence de Montreuil
54/56 avenue du Président Wilson
93100 Montreuil
Tél. 08 20 16 93 93

Bonjour, contactez sans tarder l'Association ADIL (Saint Denis, Montreuil), ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront en ce sens, signalez également l'absence de chauffage à votre Mairie, à la Préfecture, courage à vous, bon après-midi.

Par **ALKAMA**, le **14/12/2009** à **23:33**

BONJOUR,

MERCI POUR VOTRE AIDE

BIEN CORDIALEMENT